

Envoyé en préfecture le 28/09/2011

Reçu en préfecture le 28/09/2011

Attesté

DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAS-ARMAGNAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°43-2011

Séance du Mardi 27 septembre 2011

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
43	31	32

L'an deux mille onze et le mardi vingt sept septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac se sont réunis dans la salle du conseil à NOGARO sous la présidence de Monsieur Pierre GUICHANNE et sur sa convocation.

Date de la convocation
12 septembre 2011

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en sous-préfecture

28 SEP. 2011

et publication

28 septembre 2011

Etaient présents : BOURROUILLAN : FOURCADE Christian, LE HOUGA : GUICHANNE Pierre, BRUNO Jean-Pierre et GAÜZERE Jean-Claude (suppléant de DUPRAT Marie-Rose), LANNE-SOUBIRAN : MANAS Francis et IMBERT Yves, MAGNAN : DUCLAVE Jean et LAFFITTE-DUCLER Bernard, MANCIET : CAPDEPONT Pierre et FITTE Jean-Jacques, MONGUILHEM : DUCERE Jean et DUPIN Bernard, MONLEZUN D'ARMAGNAC : SAUQUES Philippe et BENESSIA Christiane, MORMES : CARRERE Hervé, NOGARO : PEYRET Christian, GARET Gilles, MARTINOT Maryse et PUJOL Jean-Pierre, PERCHEDÉ : MARIN Alain et SALEY Christine (suppléante de DELOSTE Lionel), SAINT-GRIEDE : SAINT-PE Anne-Marie et CAPDEVIELLE Patricia, SAINT-MARTIN D'ARMAGNAC : SAINT-GUILHEM Jean-Claude, SALLES d'ARMAGNAC : BORDES Daniel (suppléant de BUSQUET Philippe), SION : MITTERRAND Elisabeth, SORBETS : BURGAN Fabrice, TOUJOUSE : WEEVERS Cornélia et Du CHEYRON De BAUMONT Olivier, URGOSSE : BARRAIL Bernard et COLLAVINO Gérard.

Absents excusés : BOURROUILLAN : BRAZZALOTTO Michel, LE HOUGA : DUPRAT Marie-Rose (remplacée par GAÜZERE Jean-Claude), LAUJUZAN : SENAC Claude (procuration à WEEVERS Cornélia), LOUBEDAT : SEMPE Bernard et OREJA Daniel, LUPPE-VIOLLES : ETTORI-DABAT Jean-Pierre et VINCENT Caroline MORMES : SPOERRY Gérard, PERCHEDÉ : DELOSTE Lionel (remplacé par SALEY Christine), SALLES d'ARMAGNAC : HEBERT Benoît et BUSQUET Philippe (remplacé par BORDES Daniel), SION : DALES Annie, SORBETS : LAMOTHE Laurent, TOUJOUSE : TARTAS Jacques (remplacé par Du CHEYRON De BAUMONT Olivier).

Absents : LAUJUZAN : FARBOS Jean-Jacques, SAINT-MARTIN D'ARMAGNAC : FAGET Alain.

Secrétaire de séance : Christian PEYRET.

OBJET DE LA DELIBERATION : Délibération Modificative N° 1-2011

Le quorum étant atteint, les membres du conseil communautaire peuvent valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle la délibération n° 04/2011 prise en bureau le 13 septembre 2011 accordant une subvention de 5 000 € à l'Office de Tourisme en Armagnac pour l'organisation de la manifestation Balade Insolite Spirale en Armagnac (BIS'AR).

Pour le mandatement de la subvention, il est indispensable d'effectuer les virements de crédit comme suit :

	Recettes	Dépenses
Section fonctionnement :		
Chapitre 65	+ 10 000.00 €	
Article 6574		
Chapitre 62		- 10 000.00 €
Article 6228		

Après avoir en avoir débattu et délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE le virement de crédits ci-dessus,

AUTORISE, Monsieur le Président à signer tout document et à entreprendre toutes les démarches relatives à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Président,

TELETRANSMIS LE

28 SEP. 2011



Pierre GUICHANNE.
[Signature]